

Sommet de Copenhague sur le climat : raté ou étape obligée pour relever le défi climatique avec l'entrée en scène inédite des collectivités locales ?

Le sommet de l'ONU sur le changement climatique, au bord de la crise de nerfs, dans une ambiance sous haute tension jalonnée de multiples incidents, a fini par trouver ce qui ressemble plus à un accord pour sauver la face que pour sauver la planète. Un accord a minima, non chiffré du moins pas avant fin janvier 2010, à l'arraché.

A défaut d'un Traité juridiquement contraignant, pays développés et émergents sont parvenus le 18 décembre à conclure un accord a minima qui prévoit l'objectif global non contraignant de limiter le réchauffement planétaire à 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux pré-industriels, objectif prôné par les climatologues du GIEC (Prix Nobel de la Paix 2007), pour éviter le chaos climatique. Mais les objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre pour les pays industrialisés à l'horizon 2020 ne seront décidés que d'ici à fin janvier 2010. Les pays développés ont aussi accepté de consacrer 100 milliards de dollars par an d'aide aux pays pauvres à compter de 2020 et 30 milliards de dollars d'aide financière immédiate sur 3 ans (2010-2012).

Cet accord n'intègre notamment pas l'objectif d'une réduction significative et contraignante des émissions globales de gaz à effet de serre à l'horizon 2020 et 2050.

Il ne comprend pas non plus la création d'une instance internationale chargée de vérifier la mise en oeuvre des engagements pris par l'ensemble des pays signataires, que ce soit sur le plan des réductions d'émissions ou de financements de la lutte contre les effets des changements climatiques.

Pour les ONG environnementales et syndicales, qui attendaient beaucoup (certainement trop) du Sommet de Copenhague, cet accord a minima est une honte, un raté, un sabotage.

Pour les optimistes, il est un pas en avant et une base, un point d'appui vers une nouvelle étape plus ambitieuse qui pourrait être conclue à la prochaine conférence de Mexico.

Pour relativiser l'échec du Sommet de Copenhague, il faut reconnaître que le processus de négociation des parties a été chaotique, semé de multiples embûches et chausse-trappes, de défauts graves d'organisation du pays hôte, et que malgré tout, d'une part, pour la première fois, toutes les économies majeures se sont engagées à agir contre le changement climatique et il n'y a plus guère de pays qui soit farouchement opposés aux préoccupations climatiques, et d'autre part, tous les éléments du diagnostic des politiques et mesures appropriées à mettre en oeuvre ont été clairement et concrètement définis pour relever le défi climatique et sont sur la table de la diplomatie climatique. Seule la volonté politique manque à l'appel !

Il y a certainement des différences de motivation mais plus d'indifférence. La difficulté de conclure un accord historique dans cette négociation d'un « Yalta » climatique ne viendrait-il pas tout simplement du fait qu'il s'agit, dans un contexte de crise économique, financière et de ses sévères conséquences sociales, d'échafauder les fondements d'un nouveau monde ?

Ceci dit, au vu de ce que j'ai vécu à Copenhague en tant que délégué non gouvernemental, deux enjeux ont été sous-estimés par les négociateurs des pays développés et émergents à ce Sommet de la Planète :

1) la situation dramatique de vulnérabilité extrême des pays pauvres (surtout africains) et insulaires (Iles Tuvalu et Maldives en sont les symboles) aux dérèglements climatiques dans l'ici et maintenant qui ont crié – via leur délégation gouvernementale-

leur désespoir allant jusqu'à défier le protocole onusien afin d'alerter les pays nantis à les aider à s'adapter au plus vite aux catastrophes climatiques pour sauver leurs populations. Le délégué de l'archipel du Tuvalu (petite nation du Pacifique) qui a osé en réunion plénière s'attaquer aux grandes puissances émergentes, a proféré cette phrase choc : « notre archipel va disparaître, ces négociations sont vitales car le changement climatique menace l'existence de notre nation ».

2) Le défi du déficit démocratique et de gouvernance : Le défi climatique ne sera jamais relevé sans respect, prise en compte et utilisation des avis, énergies, capacités d'expertise, de gestion et d'actions des acteurs de la société civile (scientifiques, ONG environnementales et de développement, syndicats de salariés, associations professionnelles,...). Le déni de reconnaissance du rôle crucial de ces acteurs pour la pérennisation de la vie sur terre a été à son comble à ce sommet de Copenhague et il faut espérer que dans les prochaines conférences climatiques, les violations graves des droits les plus fondamentaux reconnus aux acteurs de la société civile (qui ont un statut d'observateur à l'ONU) soient bannies et condamnées.

Enfin, « the last but not the least », un des faits marquants de ce sommet sur le défi climatique et qui laisse une note d'espérance est la forte mobilisation des collectivités locales qui contraste avec l'attitude schizophrénique et égoïste des Etats. Une délégation de 1200 représentants de collectivités locales du monde entier s'est mobilisée à Copenhague pour participer à un ensemble d'évènements in et off.

Les associations françaises de collectivités territoriales se sont associées à la démarche des organisations internationales de pouvoirs locaux et régionaux en exigeant des Etats la signature d'un accord ambitieux sur le changement climatique à Copenhague et qu'ils reconnaissent les autorités locales et régionales comme des acteurs clés et des partenaires dans la mise en œuvre d'un accord mondial contre le dérèglement climatique (le Protocole de Kyoto ne reconnaît pas le rôle des collectivités territoriales).

Les villes, à la différence de trop nombreux Etats, n'ont pas attendu la conférence de Copenhague pour commencer à agir. Elles sont de plus en plus nombreuses à mettre en œuvre des mesures climatiques volontaristes : efficacité énergétique des bâtiments, énergies renouvelables, réduction et gestion des déchets, économie d'énergie dans l'éclairage public, transports collectifs, éco-quartiers, protection des espaces naturels et de la biodiversité, alimentation bio, aménagement du territoire,.....

Parce que les collectivités territoriales demeurent au plus près des concitoyens, des lieux de vie, d'échange, de partage, de lien social, elles agissent quotidiennement et sont des moteurs pour promouvoir en profondeur de nouveaux comportements adaptés au défi climatique.

Chaque ville est aujourd'hui à l'affût de toute expérience réussie facilement reproductible, sur lesquelles les échanges entre elles sont nombreux pendant ce type de conférences et entre elles.

Cependant la multiplication des projets locaux permet certes de manifester une volonté, de mobiliser les citoyens et de rendre concrète la lutte contre le dérèglement climatique, mais ne saurait suffire. C'est pourquoi les villes font aujourd'hui pression sur les Etats, non seulement pour que le processus engagé par l'accord de Copenhague finisse par être à court et moyen terme le plus ambitieux possible, mais aussi pour qu'il permette aux villes d'être encore plus efficaces. Deux moyens permettraient d'accroître cette capacité d'action : un renforcement des compétences et des moyens financiers.

Concernant les compétences, la situation varie évidemment d'un pays à l'autre, selon les organisations territoriales et le degré de décentralisation. Mais partout les collectivités se heurtent à des obstacles juridiques pour mettre en œuvre de nouvelles politiques.

Si l'Etat n'est pas prêt à édicter une réglementation commune sur l'ensemble du territoire national, qu'au moins ils permettent aux villes volontaires de le faire, en commençant par

les bâtiments les plus énergivores (les bâtiments "passoires"), en l'assortissant par exemple d'aides spécifiques.

L'autre axe de renforcement de l'action locale concerne le financement de ces politiques publiques efficaces d'adaptation et d'atténuation du dérèglement climatique.

Le fonctionnement du marché européen carbone pourrait dégager des moyens financiers substantiels. D'ores et déjà, par souci d'efficacité climatique de l'utilisation des fonds collectés, les villes revendiquent qu'une part significative soit allouée à l'action locale.

Les villes se mobilisent pour faire pression sur les Etats et peser sur le cours de l'histoire climatique. Ces engagements déjà pris, et cette volonté d'action plus efficace, elles ont commencé à les inscrire non seulement dans leurs Plan Climat locaux, mais aussi dans des appels qui fédèrent aujourd'hui des milliers de villes. Ainsi, au seul niveau européen près de 1000 villes sont déjà signataires du *Convention of Mayors*, une convention dans laquelle elles s'engagent à une réduction de leurs émissions au moins aussi forte que celle de l'Union Européenne (-20 % d'ici 2020), et qui est impulsée et coordonnée par le réseau *Energie Cités*.

Avant le sommet mondial des Maires sur le changement climatique le 16 décembre à la Mairie de Copenhague, une journée de mobilisation des villes françaises le 9 décembre, au cœur même de la conférence mondiale sur le climat au Bella Center de Copenhague, a été organisée conjointement par l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) et l'Association des Maires des Grandes Villes de France (AMGVF) ; avec pour objectif de montrer que les villes et les gouvernements locaux et régionaux sont plus que jamais mobilisés pour trouver des solutions innovantes et coopérer avec leurs partenaires du monde entier afin de relever les défis climatiques et qu'elles attendaient du sommet de Copenhague que leur rôle en matière de lutte contre le dérèglement climatique et d'adaptation à ses conséquences soit reconnu dans le texte de l'accord multilatéral.

Cette mobilisation des villes françaises s'inscrit dans la stratégie du Comité européen des Régions, qui a représenté les régions et communes européennes au sein de la délégation de l'Union européenne à Copenhague, et de plusieurs organisations internationales de pouvoirs locaux : *Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)*, *International Council for Local Environment Initiatives (ICLEI)*, *Metropolis*, le groupe des grandes villes engagées en faveur du climat C40 et le Conseil mondial des maires sur le changement climatique - et leurs partenaires régionaux, parmi lesquels pour l'Europe le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), *Eurocities*.

Les décisions devant être prises à un sommet sur le climat se jouent au niveau mondial mais tout ce qui s'y décidera se déclinera localement.

« La mise en oeuvre de 30 % des décisions climatiques sera de la responsabilité des États. Les 70 % restants seront de la responsabilité des collectivités » L'obtention de résultats significatifs nécessite d'intervenir essentiellement à trois niveaux : rendre l'habitat économe en énergie, repenser les transports et inventer une autre conception du "vivre ensemble", compétences qui sont très souvent du domaine des collectivités.

Au cœur de négociations extrêmement tendues, surdéterminées par un profond clivage Nord-Sud, l'unité incarnée par les collectivités constitue un point fort, un point de stabilité, à la fois un exemple et une menace pour les Etats (le risque pour ces derniers d'apparaître comme les seuls incapables de se mettre à la hauteur des enjeux).

Cette "diplomatie internationale des villes" prend d'autant plus d'ampleur qu'elle s'exerce y compris directement, via la coopération décentralisée, entre villes du Nord et du Sud.

Ainsi, la moitié de cette journée des villes françaises à Copenhague a été consacrée au dialogue avec les villes et pays africains. Un enjeu majeur d'échange de technologies, de savoir-faire, tout autant dans le domaine de la réduction des émissions de gaz à effet de

serre que de réduction de la vulnérabilité des villes au dérèglement climatique. Les villes ouvrent la voie. Elles ne pourront tout résoudre. Mais la présence à Copenhague de plus de 1200 délégués des villes montre que dorénavant il faudra faire plus encore avec elles. Que leur rôle sera incontournable dans les prochaines échéances cruciales de la prochaine Conférence de Mexico (décembre 2010) et de la conférence à mi-parcours de Bonn (juin 2010) dans l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre des politiques et mesures d'adaptation et d'atténuation appropriées pour relever le défi climatique qui va certainement être le plus grand défi planétaire du 21^{ème} siècle.

Alain MESTRE, retour du Sommet de Copenhague